



HOMMES  
TERRITOIRES  
PATRIMOINES

## BAREME DES COTISATIONS 2026

Nombre de visiteurs	Montant cotisation
moins de 5 000	145€
5 001 à 10 000	245€
10 001 à 30 000	485€
30 001 à 50 000	535€
50 001 à 75 000	710€
75 001 à 100 000	800€
100 001 et plus	1000€
Cotisation de soutien à la FEMS	+ 200€ à la cotisation normale
Cotisation exceptionnelle (sur décision du Bureau)	65€
Cotisation réseau	La cotisation de plusieurs musées en réseau se calcule par l'addition des fréquentations des musées du réseau
Etablissement fermé	En cas de fermeture d'un musée pour une durée supérieure au tiers du temps d'une année classique, la fréquentation de référence est celle de la dernière année normale d'activité du musée.

**feMs**

FÉDÉRATION DES ÉCOMUSÉES  
ET DES MUSÉES DE SOCIÉTÉ

1, esplanade du J4 - CS 10351  
13213 MARSEILLE cedex 02

04 84 35 14 87

contact@fems.asso.fr

[www.fems.asso.fr](http://www.fems.asso.fr)

N° SIRET : 391 703 840 00036 -  
Prestataire de formation enregistré  
sous le numéro 93.13.15984.13